

Nombre	Nom et prénom de l'étudiant	Groupe	Nombre d'absences	Décision
1	Alioui Taroua	01 /	
2	Boulechri Chaled	01		
3	Boukhalfa Ishak	01		
4	Djaloui Amira	01		
5	Garmi Med Amira	01	CA	
6	Mammoudi Farine	01	3 jours 13/11/11	
7	Maouche Tamer Dahir	01	1 jours (11/11/11) 1 jour (11/11/11)	
8	Saci Sara	01	compte A	
9	Sassef Abderrahmane	01		
10	Ziani Resika	01		
11	Maoui Ahcene	01		
12	Saker Med Fadi	01		
13	Tatat Mohammed	01		
14	AIDI IDRIS	03		
15	Benmerabet Reguiabania	03	CA	
16	Berkane Amel	03		
17	Berrouk Charef	03		
18	Guemdam Hafsa	03		
19	Kebaci Marouane	03		
20	Kouadri Sajida	03	3 absents (26/11/11 - 10/12/11)	
21	Zaamani Elhouar	02		
22	Layachi Selma	03		
23	Merabet Djouhaina	03	malade	
24	Mohammedi Amina	03	CA	
25	Zidane Sabouane	03		
26	Bahloul Ilyes	04		
27	Benabbas Fassiem	04		
28	Bousid Haifa	04		
29	Bousida Dora	04		
30	Drici Hanne	04		
31	Halita Dorina	04		
32	Kaidoussi Lamida	04		

L'équipe pédagogique valide à l'unanimité / à la majorité la liste des étudiants susmentionnés et décide de leur exclusion du module (tous les modules).
Le présent procès-verbal sera transmis au département pour suite à donner.

Signatures

- Président(e) de séance : Boumaza Ghazlène 
- Rapporteur(trice) :

Mekhtari Asma 

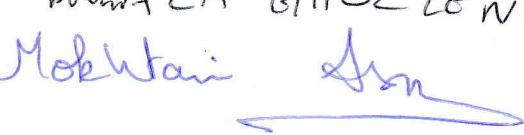
Après vérification des feuilles d'émargement et des relevés d'absences, il a été constaté que certains étudiants ont dépassé le seuil autorisé de cinq (05) absences en TD, entraînant de ce fait leur **exclusion du module**.

Liste des étudiants concernés par l'exclusion

Nombre	Nom et prénom de l'étudiant	Groupe	Nombre d'absences	Décision
1	Othmani Houam	04 /	
2	Tounsi Zine Eddine	04		
3	Hennous Souhaïb	03		
4	Laramani Ithar	03		
5	Merdan Abd Elbaâche	03	8/9 10/12	
6	AR... Mohamed	005		
7	Bou khoucha Nazim	01		
8	Boubekri Chahed	01		
9	Boulebnan Nesrine	01		
10	EL RLIL Raouane	01		
11	Harzallah Zakaria	01		
12	Hameri Ibtane	01		
13	Lakri ISkander	01		
14	Malllem Dounia	01		
15	Maghlaoui Adem	01		
16	Mehdoui Nessim	01		
17	Tounab Ama Nazim	01	1/07 11/2	
18	ABABSA Fatima	05		
19	Abassi Dallel	05		
20	Agouff Tamer	05		
21	Bellagoun Raounek	05		
22	Bendu Serme	05		
23	Bouchelague Houssein	05		
24	Boudraa Khouloud	05		
25	Bousnadj Malak	05		
26	Dahel Ryam	05	1/07 19/10/2010	
27	Djabali Amani	05		
28	Ghoulache Yousai	05		
29	Lalbaci Mibak	05		
30	Lahiouel Chemseddine	05		
31	Agagnia Dalia	05	cA	
32	Azeri Rayene	05		

L'équipe pédagogique valide à l'unanimité / à la majorité la liste des étudiants susmentionnés et décide de leur **exclusion du module** (tous les modules)
Le présent procès-verbal sera transmis au département pour suite à donner.

Signatures

- Président(e) de séance : BounAZA GHOZI LÉNA 
Rapporteur(trice) : Mokhtar 

Après vérification des feuilles d'émargement et des relevés d'absences, il a été constaté que certains étudiants ont dépassé le seuil autorisé de cinq (05) absences en TD, entraînant de ce fait leur **exclusion du module**.

Liste des étudiants concernés par l'exclusion

Nombre	Nom et prénom de l'étudiant	Groupe	Nombre d'absences	Décision
1	MIRI Aya	06 /	
2	Oukali Ayoub	06		
3	OULDJI ISRAA	06		1 pour 10/11
4	SAIFI Ahmed Nabi	06		
5	ABIDI NADA	02		
6	ACHOURI Wiam	02		
7	Behara Aridy	02		
8	Bouacida Houcet	02		
9	Bouchraicha Nourhene	02		
10	Boudenda Nouha	02		
11	Haou Nejib Mouda	02		
12	Djebbli Asma	02		
13	Galmi Zineeddine	02		
14	Khalfallah Rami	02		
15	Lahiod Djouhaima	02		
16	Meluke Djidjene	02		
17	Lemzadmi serine	02		
18	Telrib Mayan	02		
19	Touati Anbel	02		dispon 07/12/11/aut 25/11/31
20	Belhami Tamer	02		
21	Zemmouri Salsalil	02		
22	Aoudi Abdellouf JIB	02		
23	Atallah Malak	02		
24	Hafsa Bouchelghem	02		
25	Bounega Darine	02		
26	Lachouri Achraf	02		
27	Metidi Nourou	02		
28	Chaaoui Ahlelou	01		7 jours 19/11 - 26/11
29	Kharrat Zineeddine	03		
30	Amiri Sara	01		
31	Khelifa Loukmene	04		
32	Meziane Dora	04	CA	

L'équipe pédagogique valide à l'unanimité / à la majorité la liste des étudiants susmentionnés et décide de leur **exclusion du module** (tous les modules), Le présent procès-verbal sera transmis au département pour suite à donner.
Signatures

- Président(e) de séance :

BONARA GHIZLENE

Rapporteur(trice) :

Après vérification des feuilles d'émargement et des relevés d'absences, il a été constaté que certains étudiants ont dépassé le seuil autorisé de cinq (05) absences en TD, entraînant de ce fait leur **exclusion du module**.

Liste des étudiants concernés par l'exclusion

Nombre	Nom et prénom de l'étudiant	Groupe	Nombre d'absences	Décision
1	Bachraou Omar	05 /	
2	Chelghoum Zeyneb	05		
3	Chibouli Roua Dorsaf	05		
4	Hemaidia Tanner	05		
5	Khefif NREI Monda	05		
6	Louachi Ghadii	05		
7	Oukali Ayoub	05		
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				

L'équipe pédagogique **valide à l'unanimité / à la majorité** la liste des étudiants susmentionnés et décide de leur **exclusion du module** _____, Le présent procès-verbal sera **transmis au département** pour suite à donner.

Signatures

- **Président(e) de séance :** Bounaiza Ghazewet 
Rapporteur(trice) : 

Nombre	Nom et prénom de l'étudiant	Groupe	Nombre d'absences	Décision
1	Achouri Med Abderrazzak	01	10	Exclusion
2	Berrak Talem	01	"	"
3	Besnaci Youssef	01	"	"
4	Dahmane Chabir Marouane	01	4	"
5	El Saadafati Baraa	01	"	"
6	Smani Med Mourad	01	"	"
7	Youssef Khodja A/Mohsin	01	"	"
8	Rezkiallah Malek	01	15/16	"
9	Messi Ilyes	01	13/16	"
10	Bouaziz Foued	01	12/16	"
11	Ounissi Aya	01	14/16	"
12	Djebli Yasmine	01	12/16	
13	Habili Ramim	01	1	
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				

L'équipe pédagogique valide à l'unanimité / à la majorité la liste des étudiants susmentionnés et décide de leur exclusion du module _____, Le présent procès-verbal sera transmis au département pour suite à donner.

Signatures

- Président(e) de séance : LAHCEN MOUNA
- Rapporteur(trice) :



Après vérification des feuilles d'émargement et des relevés d'absences, il a été constaté que certains étudiants ont **dépassé le seuil autorisé de cinq (05) absences en TD**, entraînant de ce fait leur **exclusion du module**.

GII

Liste des étudiants concernés par l'exclusion

Nombre	Nom et prénom de l'étudiant	Groupe	Nombre d'absences	Décision
1	Ben meftah Yed ARISS	II	20. présence	Exclusion
2	Benmohamed Thely A.Kader	II	" "	Exclusion
3	Benetmane Ab. chabib	II	" "	Exclusion
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				

L'équipe pédagogique **valide à l'unanimité / à la majorité** la liste des étudiants susmentionnés et décide de leur **exclusion du module** _____, Le présent procès-verbal sera **transmis au département** pour suite à donner.

Signatures

- Président(e) de séance : CAHCAH Mouna
Rapporteur(trice) :



Après vérification des feuilles d'émargement et des relevés d'absences, il a été constaté que certains étudiants ont **dépassé le seuil autorisé de cinq (05) absences en TD**, entraînant de ce fait leur **exclusion du module**.

Liste des étudiants concernés par l'exclusion

Nombre	Nom et prénom de l'étudiant	Groupe	Nombre d'absences	Décision
1	Amara Alaïa Chemseddine	III	00 presence	Exclusion
2	Ben Messaoud Youcef	III	" "	"
3	Bendjedid Khaled	III	" "	"
4	Talbi Farah Sabrine	III	" "	"
5	Alioua Tmem	III	" "	"
6	Chena Aïss	III	" "	"
7	Naili Ranim	III	" "	"
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				

L'équipe pédagogique **valide à l'unanimité / à la majorité** la liste des étudiants susmentionnés et décide de leur **exclusion du module** _____.

Le présent procès-verbal sera **transmis au département** pour suite à donner.

Signatures

- **Président(e) de séance :**
Rapporteur(trice) :

Après vérification des feuilles d'émargement et des relevés d'absences, il a été constaté que certains étudiants ont **dépassé le seuil autorisé de cinq (05) absences en TD**, entraînant de ce fait leur **exclusion du module**.

Liste des étudiants concernés par l'exclusion

Nombre	Nom et prénom de l'étudiant	Groupe	Nombre d'absences	Décision
1	Brinis Nesrine	IVprésence	Exclusion
2	Bourai Yasmine	IV	" "	"
3	Djouad Ab. ELaali	IV	" "	"
4	Gheddal Boutheina	IV	" "	"
5	A + mani Merouane	IV	" "	"
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				

L'équipe pédagogique **valide à l'unanimité / à la majorité** la liste des étudiants susmentionnés et décide de leur **exclusion du module CEO + CEE**, Le présent procès-verbal sera **transmis au département** pour suite à donner.

Signatures

- Président(e) de séance :
- Rapporteur(trice) :

Number	Nom et prénom de l'étudiant	Group	Matricule	Nombre d'absences	Déclinaison
1	Lazizi Ikrarim	1	23/3412941	00/10	Exclu
2	Ouaret Malek	1	23/3616511	01/10	Exclu
3	Zitouni Nadir	1	23/3615620	01/10	Exclu
4	Bouaccha Adhem	2	20/3601081	00/10	Exclu
5	Djoudad Zakaria	2	21/3602169	00/10	Exclu
6	Allaoua Dhiba Eddine	3	21/3604592	00/10	Exclu
7	Aissaoui Radja	4	20/3602390	05 Absences	Exclu
8	Berghouit Khouloud	4	23/3618710	05 Absences	Exclu
9	Kerkour Amina	4	23/3615530	05 Absences	Exclu
10				6	
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					

Liste des étudiants concernés par l'exclusion

Après vérification des feuilles d'émergence et des relevés d'absences, il a été constaté que certains étudiants ont dépassé le seuil autorisé de cinq (05) absences en TD, entraînant de fait leur exclusion du module.

PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Module: Expression orale

Niveau: 3ème année

Date: 14/12/2025

Heure : 10h30

Lieu: salle des enseignants

Membres présents :

- Mme Belhani Nardjes
- M. Baba Ahmed Abdelkrim

Ordre du jour :

1. Examen de l'assiduité des étudiants au module d'expression orale
2. Décision d'exclusion pour absences non justifiées
3. Modalités de notification aux étudiants concernés

DÉLIBÉRATION ET DÉCISIONS

1. Examen de l'assiduité des étudiants

Conformément au règlement intérieur et après examen des feuilles d'émargement de toutes les séances du module d'expression orale, l'équipe pédagogique a constaté l'absence totale et non justifiée des étudiants suivants:

3ème année, groupe 1

Nom et Prénom	Séances présentes	Taux d'absence
Adjel Badreddine	0/[Total]	100%
Bouhamla Bara Adem	0/[Total]	100%
Sayah Ahmed	0/[Total]	100%
Zarroug Nader	0/[Total]	100%
Zarroug Sami	0/[Total]	100%

3ème année, groupe 2

Nom et Prénom	Séances présentes	Taux d'absence
BedboudiNourelhouda	0/[Total]	100%
BouachaAdhem	0/[Total]	100%
Chaker Yasmine	0/[Total]	100%
GouasmiaHadil	0/[Total]	100%
Haoues Badis Aymen	0/[Total]	100%

3ème année, groupe 3

Nom et Prénom	Séances présentes	Tauxd'absence
AllaouaDhiaeddine	0/[Total]	100%
Amara Issam Abderahmane	0/[Total]	100%
ManssouriHadil	0/[Total]	100%
Oualid Rami	0/[Total]	100%

3ème année, groupe 4

Nom et Prénom	Séances présentes	Tauxd'absence
Boumaza Lina	0/[Total]	100%
BoumazaKamilia	0/[Total]	100%
Dhif Safa	0/[Total]	100%

2. Décision d'exclusion

Après concertation et délibération, l'équipe pédagogique décide à l'unanimité d'exclure du module d'expression orale les étudiants mentionnés ci-dessus, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur concernant l'assiduité obligatoire.

Cette exclusion entraîne :

- La suppression du droit de se présenter à l'examen du module

3. Modalités de notification

L'équipe pédagogique charge l'administration de :

- Notifier officiellement par écrit les étudiants concernés dans un délai de sept (07) jours
- Informer l'administration du département pour mise à jour des dossiers
- Rappeler aux étudiants leur droit de recours conformément à la réglementation.

Nombre	Nom et prénom de l'étudiant	Groupe	Nombre d'absences	Décision
1	Bouhamla Bata Adam	G 1	...09.....	
2	Adjel Boudredine	G 2	09	
3	Sayah Ahmed Yacine	G 1	09	
4	Zaynou Sami	G 1	09	
5	Bedreddy N. Henda	G 2	09	Aqui 55
6	Benacha Adem	G 2	09	
7	Chaker Yasmine	G 2	09	
8	Gouasnia Hadil	G 2	09	
9	Hawas Badis Aymen	G 2	09	
10	Allaoua Phia Eddine	G 3	09	
11	Amara Issam	G 3	09	
12	Donali Aya	G 3	09	
13	Mansouri Hadil	G 3	09	Ad 3 ^{eme}
14	Qualid Rami	G 3	09	
15	Boumaaza Lihia	G 4	09	
16	Boumagaïha Kamélia	G 4	09	
17	Dhif Safia	G 4	09	
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				

L'équipe pédagogique valide à l'unanimité / à la majorité la liste des étudiants susmentionnés et décide de leur **exclusion du module _____**,
Le présent procès-verbal sera **transmis au département** pour suite à donner.

Signatures

- Président(e) de séance :
- Rapporteur(trice) :

- Opt de Français

- Module : Didactique de l'expression / Compréhension

- Master I / LC

Liste des étudiants exclus

1/ Belferagui Soufa

2/ Kraemia Said Wassim

3/ Lebdir Messaoud Aymen

4/ Mariane Youssra

Enseignante: Hm KANAF



Nombre	Nom et prénom de l'étudiant	Groupe	Nombre d'absences	Décision
1	Belfargui Ouaïfa	 /	Exclu
2	Belhaj Nuzim Amer		16	Exclu
3	Benotmane Hayem		16	Exclu
4	Kebblouti Hayem		16	Exclu
5	Kheffafa Mohamed		16	Exclu
6	Kraimica Said Wassim		16	Exclu
7	Lebsir Messaoud Ayoub		16	Exclu
8	Mariem Yousra			
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				

L'équipe pédagogique valide à l'unanimité / à la majorité la liste des étudiants susmentionnés et décide de leur exclusion du module _____, Le présent procès-verbal sera transmis au département pour suite à donner.

Signatures

- Président(e) de séance :
- Rapporteur(trice) :



Master₁ Lc.

- 1 - Belferagui Duafa.
 - 2 - Belhani nazim Amer.
 - 3 - Benotmane Hayem.
 - 4 - lebsir Messaoud Aymen.
 - 5 - Meriem yousra.
- } O. présence.

MAARTIA

Dre Sabrina MELLOUT - ICA -

Département des lettres et langue française
Enseignante de la matière FRDB - H1 (LC)

P.V - Relevé des absences

Master 01 (LC) - S1 - FRDB (2025-2026)

Conformément aux annotations (remarquements) portés sur la liste de la fiche d'assiduité et au texte de l'arrêté n° 1165, nous déclarons les absences suivantes qui ont été constatées dans la liste suivante :

№	Nom & prénom	Nombre
1.	Belferagui Ouafa	20
2.	Belhani Nazim Amer	20
3.	Benotanane Hayem	20
4.	Bouchakour Fatma	04
5.	Bouhari Ch. Eddine	04
6.	Briker Iheene	20
7.	Kebdouti Blahrazed	1
8.	Kebdouti Hayem	20
9.	Khelta Yousra Ayman	20
10.	Kraimia Said Wassim	20
11.	Laouabdia Sellami	1
12.	Lekbir Fessoud Aymen	20
13.	Mariem Youssra	20
14.	Brideri Aya	04
15.	Tabet Amir	04
16.	Dekkoumi Salah Eddi	04

Decision :

En application de l'article 3b de l'arrêté n° 1165, les étudiants ayant dépassé cinq (05) absences sont exclus pédagogiquement. Il est à signaler que les étudiants totalisant (04) quatre absences, ont rejoint la formation tardivement, cette situation étant due à une inscription des 20%.

Fait à Annaba, le 15/12/2025
Dre Sabrina MELLOUT
Sabrina MELLOUT

Après vérification des feuilles d'émargement et des relevés d'absences, il a été constaté que certains étudiants ont dépassé le seuil autorisé de cinq (05) absences en TD, entraînant de ce fait leur **exclusion du module**.

Liste des étudiants concernés par l'exclusion

Nombre	Nom et prénom de l'étudiant	Groupe	Nombre d'absences	Décision
1		 /.....	
2	Adioum Younira	Q 1		
3	Amamra Abris	0 1		
4	Bahet Soufia	0 1		
5	Djeb Nabil	0 1		
6				
7				
8	Haminideely Razane	0 2		
9	Mechri Chihab Eddine	0 2		
10	Sid Morena	0 2		
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				

L'équipe pédagogique valide à l'unanimité / à la majorité la liste des étudiants

susmentionnés et décide de leur exclusion du module ~~enforcement ling. et tech. rédactionne~~

Le présent procès-verbal sera transmis au département pour suite à donner.

Signatures

- Président(e) de séance :
- Rapporteur(trice) :

A.S. Benotmane
Benotmane

② logiciel libre et
Open Sources
③ pédagogie Active

Après vérification des feuilles d'émargement et des relevés d'absences, il a été constaté que certains étudiants ont dépassé le seuil autorisé de cinq (05) absences en TD, entraînant de ce fait leur **exclusion du module**.

Liste des étudiants concernés par l'exclusion

Nombre	Nom et prénom de l'étudiant	Groupe	Nombre d'absences	Décision
1		 /	
2	Louis Chahinez	G 1		Exclusion
3	Mangouri Bouchra	G 2		Exclusion
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				

L'équipe pédagogique valide à l'unanimité / à la majorité la liste des étudiants susmentionnés et décide de leur exclusion du module Tous les modules. Le présent procès-verbal sera transmis au département pour suite à donner.

Signatures

- Président(e) de séance :
- Rapporteur(trice) :

A.S.
Bennoune Aboubakar
7

Après vérification des feuilles d'émargement et des relevés d'absences, il a été constaté que certains étudiants ont dépassé le seuil autorisé de cinq (05) absences en TD, entraînant de ce fait leur **exclusion du module**.

aucun étudiant n'a été exclu.

Liste des étudiants concernés par l'exclusion

Nombre	Nom et prénom de l'étudiant	Groupe	Nombre d'absences	Décision
1		 /	/
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				

L'équipe pédagogique **valide à l'unanimité / à la majorité** la liste des étudiants susmentionnés et décide de leur **exclusion du module** _____, Le présent procès-verbal sera **transmis au département** pour suite à donner.

Signatures

- **Président(e) de séance :** Mme Bellani 
- Rapporteur(trice) :** Mme Huchli 